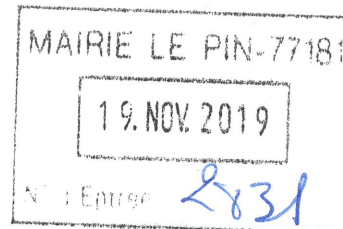


Le Directeur Général Adjoint



Madame Lydie WALLEZ
Maire du PIN
Hôtel de ville
6, rue de Courtry
77181 LE PIN

Réf : PoLot/DT/SPV/N°D19-CRIDF-003946

Saint-Ouen-sur-Seine, le 13 NOV. 2019

Objet : Insécurité sur l'autoroute A104

Madame le Maire,

Par courrier en date du 6 septembre 2019, vous avez bien voulu appeler notre attention sur les conditions de circulation sur réseau routier national, en particulier sur la partie Nord-Est de l'autoroute A104.

La Région soutient un programme spécifique de lutte contre l'insécurité routière, qui demeure préoccupante en Île-de-France. La sécurité routière constitue un véritable enjeu en pour la Région. Les travaux et interventions relèvent cependant de la responsabilité des gestionnaires de voirie, en l'occurrence l'Etat représenté par la Direction des Routes d'Île-de-France (DIRIF).

Je transmets donc votre alerte auprès des services de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma très haute considération.


Christophe SAINTILLAN

Conseil régional

2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr



RegionileDeFrance



@iledefrance